ARRESTATION D'UN INDÉSIRABLE

Le 23 décembre, à 23 h. 40, M. Saint-Venant Julien, 30 ans, outilleur à Neuville-en-Ferrain, rue de Tourcoing, 317, étant entré au Café des Sports, avenue Gustave-Dron, abandonna son vélo devant cet établissement et ne le retrouva plus à la sortie. On apprit par la suite que le voleur, un vagabond nommé Louis Dutries, né en 1902 à Lille, sans domicile fixe et fraudeur à ses heures, était en Belgique et avait abandonné un vélo à Mouscron.

La police de cette ville l'appréhenda avec deux de ses congénères et prévint la police de Tourcoing. Hier matin, M. l'inspecteur Dalle, chef de la sûreté tourquennoise et l'agent de la sûreté Desreux, se rendirent au poste des douanes de Tourcoing-Marlière et y prirent livraison des trois indésirables, qui furent conduits au commissariat de la rue de l'Epidème et interrogés par M. Parvereix, commissaire du 1er arrondissement.

Dutries est un vieux cheval de retour, malgré son jeune âge. Il a déjà été condamné pour vagabondage, outrages et rébellion, menaces, fraude en douane et a quitté la prison de Douai le 11 novembre, après avoir purgé sa dernière condamnation.

Il a été conduit au Parquet de Lille et écroué à la maison d'arrêt de Loos, tandis que M. Julien Saint-Venant rentrait en possession de sa bicyclette.

LE GALA DE LA LIGUE MARITIME ET COLONIALE

La Ligue maritime et coloniale française rappelle le gala de la mer et des colonies qu'elle donnera à Tourcoing, et dont nous avons déjà entretenu nos lecteurs. Il aura lieu le mercredi 11 janvier, au Splendit-Ciné, rue des Anges, à 16 h. 30. A l'issue d'une causerie sur la France maritime, il sera présenté une série de magnifiques films, notamment un voyage au Soudan et la descente du Niger, et la croisière du « Lamothe-Piquet » autour du globe, documentaire en plusieurs parties. Les ligueurs seront reçus gratuitement sur présentation de leurs cartes 1933.

RÉSULTATS D'ADJUDICATION

Mercredi, à 10 h. 30, il a été procédé dans une des salles de l'Hôtel de Ville, à l'adjudication publique des travaux neufs et d'entretien des égouts et des pavages et revêtements pendant l'année 1933. Ont soumissionné :

Entretien et travaux neufs des égouts. — MM. H. Catteau-Trenteseaux, à Tourcoing, rabais, 4 % ; Bauduin et Dubrulle, à Tourcoing, 5 % ; H. Plaquet, à Tourcoing, 4,50 % ; Gustave Bourgois, à Tourcoing, 4 %.

MM. Bauduin et Dubrulle, 28, rue Claude-Bernard, à Tourcoing, adjudicataires, rabais 5 %.

Entretien et travaux neufs des pavages et revêtements de chaussées, trottoirs, cours, passages, etc., des voies publiques et immeubles communaux :

Premier lot. — Travaux de pavages et revêtements : MM. Marcel Bauduin, à Tourcoing, rabais, 3,80 % ; A. et C. Bauduin frères, à Tourcoing, 3,75 % ; G. Bauduin et A. Dubrulle, à Tourcoing, 6 % ; A. Derudder, à Wervicq, 5 %.

MM. Bauduin et Dubrulle, adjudicataires, rabais 5 %.

Deuxième lot. — Fourniture de matériaux : Marcel Bauduin, à Tourcoing, rabais 2 % ;Bauduin et Dubrulle, 4 % ; A. et C. Bauduin frères, 3 %.

MM. Bauduin et Dubrulle, adjudicataires, rabais 4 %.

RELEVÉ DES PERMIS DE CONSTRUIRE

Délivré des permis de construire du 1er au 31 décembre 1932 :

D'Halluin Jean, rue d'Anor, 17, une maison, rue de Bavai.

Vignolle Joseph, Bd de l'Egalité, 154, un bâtiment Bd de l'Egalité.

Gondrand frères, rue Winoc-Choqueel 179, des magasins, même rue.

Lorthiois-Halpel, Avenue Albert 1er, une cave à l'intérieur, angle Av Albert 1er et Souffiot.

Crédinot-Lichel, Chaussée Watt, 79, une maison, rue du Bavel.

Ets J. Watine-Lamourette, rue d'Amsterdam, agrandir usine, rue d'Amsterdam.

Lebrun Cyrille, rue de Chantilly, 50, une maison rue Alfred-Desplanques.

Boryn Gustave, rue de Fleurus, 219, une maison, rue du Beau-Laurier.

Dessenvages frères, rue Colbert, 313, une maison, rue Colbert, 313.

Ets Lépers-Dujardin, rue de Monveau, 18, quatre maisons Avenue Gustave-Dron.

Ets Lienart-Wainier, rue Verte, 27, surélever bâtiment, rue Verte, 27.

LA CRIÉE AUX HALLES

Marchandises vendues à la criée du 5 janvier : Chicons 1.35 le k. ; oignons 0.55 le k. ; choux fleurs 14 à 20.00 le colis ; choux verts 0.70 à 0.75 pièce ; poireaux 1.75 la botte ; Céleris 18 à 30.00 le panier ; bananes 15.00 à 17.00 la caisse ; oranges 1.75 à 2.70 le k. ; mandarines 2 à 3.30 ; pommes 1.10 ; citrons 2.20 à 2.75 le k. ; comemberts 1.45 à 1.90 ; canester 2.25 à 4.00 le pièce. — Le kilo : Gouda 6.50 à 7.00 ; Gruyère 9 à 9.25 ; Port Salut 6.50 à 8.00 ; Beurre 17.50 à 20.00 ; Merlans 1.30 à 2.80 ; Cabillauds 3 à 3.80 ; Harengs 0.80 à 1.80 ; Merluche 3.80 ; Saumon rose 6 à 6.50.

Sociétés et Comités

LIGUE MARITIME ET COLONIALE. — Les membres de la section de Tourcoing de la L.M.C.F. sont instamment invités à honorer de leur présence le gala de la Ligue, le 11 janvier, au Splendid, rue des Anges, à 16 h. 30. Se munir de la carte 1933.

COMMERÇANTS de l'UNION DES 5 VOIES. — Réunion du Comité des fêtes de l'Union, Epidème, Tossée, Cinq-Voies, aujourd'hui à 20 h. chez M. Charlot, 208, rue de Roubaix. Fête quadriennale à l'étude.

BIGO-JAZZ DES 5 VOIES. — La Commission informe les sociétaires qu'il n'y aura pas de répétition le 6 janvier. La Commission se réunira ce jour-là à 19 h. 30 au siège 35 rue de l'Union.

MÉDAILLES DU TRAVAIL. — Dimanche 8 janvier, au siège de 9 à 10 h. 30, paiement des allocations patronales mensuelles et inscription des adhérents de 1933.

HARMONIE MUNICIPALE. — Ce soir, à 20 h., reprise des répétitions. Programme de Nice.

A. C. ET MUTUELLE RETRAITE. — Les versements pour le 1er trimestre 1933 seront encore reçus ce jour et samedi jusqu'à 17 h.

PARTIS POLITIQUES

PARTI SOCIALISTE. — Aujourd'hui vendredi, à 19 h., réunion du Comité exécutif au local ordinaire, 4, rue Carnot.

ÉTAT CIVIL

Naissances. — Albert Dumortier, rue de Menin, 188. — Claudine Lemaire, rue du Pont-Rompu, 119. — Fernande Castelain, chaussée Denis-Papin, 330.

Publications. — Marcel Vanneste et Julienne Coudron. — Marius Louchet et Augustine Lemage. — Nicolas Lowenstein et Nelly Goormachtigh.

Décès. — Marguerite Deves, 36 ans, rue d'Hautbourdin, 50. — Arthur Cruwé, 63 ans, rue de Mulhouse, 34. — Alfred Beaubart, 73 ans, rue de Fleurus, 214.

HALLUIN

Une réunion des « Amis d'Halluin ». — Hier soir, à 20 h., les membres du syndicat d'initiative « Les Amis d'Halluin » se sont réunis au Foyer de la Paix, sous la présidence de M. Maurice Toulemonde.

Au cours de la séance, le président remercia les membres présents, leur offrant les vœux de bonne année. Il souhaita que l'année 1933 soit meilleure, pour que les affaires connaissent la prospérité d'autan, et terminia en formant des vœux pour le développement du groupe des « Amis d'Halluin ».

Le président du Comité des Fêtes, M. Desrumes Achille, fit part à l'assemblée d'un projet de soirée de famille qui aurait lieu le 19 février. Cette fête serait réservée aux membres du S.I. et à leur famille. Une ébauche du programme fut ensuite examinée.

Les dégustateurs feront appel à des Halluinois pour les différents numéros de cette soirée. La réunion prit fin ensuite.

A 23 h. 30 eut lieu le banquet pour les membres de ce groupement. Une cinquantaine de convives y participaient. M. Maurice Toulemonde présidait, entouré de MM Achille Descamps et Léon Vandewalle, vice-présidents ; Alphonse Cinqualbre, secrétaire, Henri Delaforse, trésorier ; Victor Wahbron, Ferdinand Pujol, Maurice Gheysen, Doubuquois, Georges Vanlerberghe, Delecaille, G. Tiberghien, Biesbrouck, membres de la Commission.

Durant le banquet, où régna une grande gaieté, plusieurs surprises furent réservées aux convives. Ce fut d'abord la restauration d'une ancienne coutume locale « La Fête des Rois ». L'on procéda au tirage du Roi et de sa suite.

Puis une autre surprise fut le tirage d'une tombola dotée de nombreux lots.

Au dessert, M. Toulemonde remercia l'organisateur de cette soirée, M. Achille Descamps. Celui-ci, en quelques mots, dit tout le plaisir qu'il avait de constater que nombreux ont été les membres assistant à cette soirée, et proposa les vivats traditionnels.

La soirée se termina ensuite dans la gaîté et par des chansons, monologues, etc. qui furent très appréciés et longuement applaudis.

Infortune à soulager. — Dimanche 8 janvier, sera faite en ville, une quête au profit d'un pauvre infirme, demeurant 25, rue de la Pannerie.

Aux Familles nombreuses. — Les bénéficiaires de l'encouragement national aux familles nombreuses des trois catégories sont invités à se présenter chez M. le Percepteur, rue du midi, 41, demain samedi de 9 h. à midi et de 14 à 16 h., pour toucher leur allocation.

Aux retardataires. — Les débitants de boissons n'ayant pas acquitté le droit de licence sont invités à se libérer le lundi 9 janvier de 9 à 16 h. à la Mairie d'Halluin.

Banquet des A. C. Belges. — Le 21 janvier à 19 h., les Anciens Combattants Belges de la F.N.C. se réuniront en un banquet qui leur sera servi en leur local, café de l'Arrêt du Tram, rue de Lille.

Vélo-Club Halluinois. — Dimanche 8, à 9 h. 30, départ pour la sortie sur route. Les membres sont priés de se munir de garde boue et petit développement.

Après la sortie, réunion au local pour le règlement des cotisations.

1 Bal des Supporters. — C'est le 16 janvier dans la salle du Foyer de la Paix, qu'aura lieu le bal organisé par le club des Supporters « Alles l'O. S. H. ».

Le succès de cette soirée s'annonce bien il y aura surprises, bataille de confetti et une belle tombola entre tous les détenteurs de billets qui sont vendus au prix modique de un franc.

En réclamer aux supporters, au Foyer de la Paix ou au Café Tierrie.

RONCQ

Consultation des nourrissons. — Pour le hameau du Blanc-Four mardi 10 janvier à 15 h. pour les enfants dont les noms commencent par les lettres A. à De inclues. — Mercredi 11 à 15 h. pour ceux dont les noms commencent par les lettres Di à Z.

Aux familles nombreuses. — Les bénéficiaires de l'allocation d'encouragement national aux Familles nombreuses ayant choisi le mode de paiement semestriel, sont priés de se présenter à la Mairie lundi 9 janvier de 9 à 1 0h. en vue d'échanger leur carte d'identité.

Aux chômeurs. — Pointage aujourd'hui vendredi pour les chômeurs partiels, de 14 h. 30 à 15 h. ; pour les chômeurs complets à 15 heures.

Pas de courant. — Dans la matinée du 5 janvier, il y aura interruption de courant électrique de 7 h. 30 à 14 h. dans les secteurs desservis par les postes dits « Le Dronckart » et « La Latte ».

Chiffre d'affaires. — Le chiffre d'affaires mensuel sera perçu au débit Suin, Place de Roncq demain samedi de 9 à 10 h.

Caisse d'Epargne. — Dimanche 8, réouverture du bureau du 208, rue de Lille. Séance de 9 à 11 h. 30.

Harmonie Ouvrière. — Ce soir vendredi, à 19 h. 30, à la Maison du Peuple, répétition.

MOUVAUX

Le mouvement de la population. — Au cours de l'année 1932, les services de l'état civil ont enregistré 14 naissances ; 73 mariages ; 5 divorces ; 98 décès et 1 mort né.

Les 98 décès se répartissent comme suit du point de vue de l'âge : 13 enfants de moins de 1 ans ; 2 de 1 an ; 1 de 3 ans ; 2 de 4 ans 1 personne de 20 ans ; 5 de 30 à 40 ans ; 5 de 40 à 49 ans ; 19 de 50 à 60 ans ; 21 de 60 à 69 ans ; 17 de 70 à 79 ans ; 15 de 80 à 90 ans et 1 au-dessus de 90 ans.

Caisse de Retraite des Présoyants de l'industrie et du Commerce Roubaisien. — Les membres de ce groupement sont prévenus qu'une permanence se tiendra au siège, rue Négrier, le dimanche 8 janvier pour ceux qui ont réglé la cotisation à 19 h. 30. — Pour les autres qui ne sont pas à jour, une permanence spéciale leur sera réservée de 11 à 12 h. le dimanche 15 janvier.

LINSELLES

Caisse d'Epargne. — Rappelons aux déposants de la caisse d'épargne que les opérations de la succursale reprendront dimanche 8 janvier, à 10 h. à la Mairie.

des intérêts ont lieu pendant les mois de janvier, février et mars. Il est donc inutile que toutes les demandes de remboursement d'intérêts aient lieu pendant le mois de janvier.

Rappelons a cette occasion la marche des opérations pour l'exercice écoulé : les versements ont produit la somme de 1.286.764 fr. ; les remboursements se sont élevés à 548.821 francs ; d'où il ressort un excédent de versement de 737.943 fr.

Ces chiffres indiquent clairement que l'institution de la Caisse d'épargne a conservé à la population Linselloise une confiance bien marquée. En effet, les placements à la Caisse d'épargne sont de tout repos.

L'intérêt alloué aux déposants, en 1933, sera de 3,25 %. Tous les versements sont acceptés, si minimes soient-ils. Mais leur montant ne peut dépasser 20.000 fr. Cependant chaque compte avec les intérêts peut atteindre 22.000 francs.

MARCQ-EN-BARŒUL

UN OUVRIER BLESSÉ PAR LE BRIS D'UNE JANTE D'AUTO AU BUISSON

Hier, à 8 h. 15, entre la rue du Buisson et le pont de Dunkerque, une équipe d'ouvriers de la Société générale d'Entreprises effectuait des réparations sur les voies de l'E.L.R.T.

Sur la chaussée latérale roulait à une vitesse moyenne une auto pilotée par M. Olivier René, entrepreneur de transports, demeurant à Marcq-en-Barœul, 45, rue de l'Egalité.

Par suite, peut-être, d'un trou dans la chaussée, l'une des roues arrières se déjanta, se brisa et l'un des morceaux vint atteindre M. Georges Lorthiois, 25 ans, demeurant à Leers, rue du Capitaine-Picavet, à la joue gauche lui faisant une blessure profonde.

Par suite du choc qu'il venait de recevoir, M. Lorthiois tomba et son genou porta sur le bord du rail, ce qui lui occasionna une seconde blessure.

Transporté de suite au Café du Buisson, il y a reçu les premiers soins par un docteur de passage, qui le fit reconduire à son domicile.

Enlèvement des boues. — Dorénavant les ordures ménagères seront enlevées les lundi, mercredi et vendredi dans les quartiers du Bourg et de Rouges-Barres, et les mardi, jeudi et samedi pour les quartiers du Pont et du Plouich.

Avenir du Prolétariat. — Dimanche 8 janvier, au café du Coin, à 11 h. 30, paiement des cotisations.

COMINES

CRÉATION DE L'ÉCOLE DE MUSIQUE MUNICIPALE

L'école de musique est consacrée à l'enseignement gratuit de la musique.

Cet enseignement comprend cinq sections : solfège, violon, piano, cuivres, bois.

Les classes de solfège, piano et violon sont mixtes.

Les aspirants ne jouant pas encore d'instrument sont admis à suivre les cours de solfège.

Nul ne peut être admis dans une classe de solfège s'il a moins de huit ans et plus de vingt-six ans.

Admission à l'école. — Les aspirants pour l'école de musique doivent se faire inscrire (en déposant un extrait de leur acte de naissance) le dimanche 15 janvier (seul jour d'inscription) entre 9 h. et midi, à l'Hôtel de Ville, salle des Réunions, où les inscriptions seront reçues par M. Pellemeulle.

Les candidats de nationalité étrangère pourront être reçus (suivant le nombre de places disponibles) avec l'autorisation spéciale de M. le Maire.

Toutes les classes seront faites le dimanche matin, sous la surveillance de M. Pellemeulle.

L'ouverture des classes aura lieu le premier dimanche de février, tout élève ne se présentant pas à l'heure qui lui sera indiquée, sera considéré comme démissionnaire.

Instructions et règlement. — Les aspirants seront réunis dans une des salles de la Mairie de Comines, le dimanche 29 janvier 1933, à 11 h., afin de recevoir les instructions nécessaires en ce qui concerne le règlement et aussi la désignation des heures des cours qu'ils auront à suivre.

Ceux âgés de moins de 18 ans, seront tenus à se présenter accompagnés de leur père, mère ou tuteur.

Un nouveau gala. — La troupe Bertal qui donne dans la salle des anciens Combattants l'année dernière plusieurs galas de bons chansons françaises, nous revient le 8 janvier avec un programme de choix comprenant une partie de concert avec les as de la T.S.F. et en 2e partie l'opérette « Le Pollu » qu'ils interprétèrent au théâtre de Roubaix-Lille le 4 janvier. Lors de leurs derniers passages, ces artistes laissèrent dans la caisse municipale de chômage ainsi que dans celle des anciens Combattants des sommes rondelettes. Nul doute qu'avec la sympathie que chacun a conservé de cette troupe homogène, la salle des Combattants ne soit trop petite pour contenir la foule qui se pressera dimanche prochain à 16 h. 30.

EN BELGIQUE

MENIN

LE SUICIDE DU DOUANIER

Hier nous avons relaté le suicide du douanier Geubels Joseph, né à Termonde le 24 mars 1902, demeurant rue de la Poudrière, 30, et père d'un garçonnet de 2 ans 1/2.

Geubels qui s'était tiré une balle dans la temps droite avec son browning et qui fut trouvé dans une mare de sang dans sa chambre, fut de suite transporté à la clinique de M. Deweerdt, rue Wahis.

Deubels n'a plus sorti de l'état de coma et malgré les soins du docteur Deweerdt, est mort hier à 5 h. du matin.

Le commandant de la gendarmerie qui mène l'enquête a donné au bureau de l'état civil l'autorisation d'inhumation.

L'enterrement de Geubels aura lieu à l'église Saint-François, rue d'Ypres, lundi 9 janvier, à 9 heures.

DÉPART DE M. HENRI DEGRAEVE CONTROLEUR DES DOUANES

Nous apprenons que M. Degraeve Henri, contrôleur des douanes, né à Laeken le 6 mars 1871, demeurant rue de Bruges, 6, est nommé receveur des assises à Bruges.

M. Degraeve a toujours été respecté par son personnel et estimé des habitants durant ses fonctions à Menin.

Réunion du Conseil communal. — La réunion du Conseil communal aura lieu samedi 7 janvier, à 16 heures 30, en la grande salle de l'Hôtel de Ville.

Ordre du jour : Procès-verbal de la réunion précédente ; Prestation de serment et nomination des conseillers élus le 9 octobre 1932 ; élection de quatre échevins, prestation de serment et nomination ; confection de la liste préférentielle prévue par l'art. 107 de la loi communale ; constitution des commissions du conseil communal ; ouverture de crédit pour l'année 1933.

HERSEAUX

Réunion du Conseil communal. — Une foule nombreuse assista mercredi soir, à la séance de clôture des mandats de pouvoirs des administrateurs. La réunion s'ouvrit à 19 heures. La lecture du procès-verbal de la dernière réunion fut faite et celui-ci approuvé. La séance fut ensuite levée pour permettre aux nouveaux administrateurs de prendre possession de leur mandat. A cette occasion, les nouveaux élus prêtèrent serment à M. le bourgmestre Loridan, qui, aussitôt après, se retira.

Le nouveau conseil procéda à l'élection de deux échevins.

Premier échevin : M. Loucheur, obtint 6 voix ; M. Delan, 1 voix.

Bulletins blancs : 4.

Deuxième échevin : M. Delau, obtint 6 voix, élu ; M. Malfrère, 1 voix.

Bulletins blancs : 4.

Les deux échevins nommés, prêtèrent serment. En temps que premier échevin M. Loucheur, fit connaître que la nomination des commissions d'études diverses aurait lieu à la prochaine réunion du Conseil. Il leva ensuite la séance.

MOUSCRON

Maisons ouvrières. — La Société des habitations à bon marché porte à la connaissance des intéressés que toutes ses maisons étant louées, il lui est impossible de satisfaire dorénavant à toute demande de maison.

ÉTAT CIVIL

Naissances. — Ysembaert Noëlla, rue du Rouleix, 192. — Seenon Simonne, Maternité, rue de la Tête d'Orme, 150. — Loridon Paul, rue de Tourcoing, 53. — Varrasse Janine, Chaussée de Lille, 121. — Delcour Roger, rue des Fleurs, 7. — Alsters Monique, rue d'Italie 25. — Pollet Arlette, rue du Bas Voisinage, 64.

Publications. — Messelis Léonard, malteur et Tonneau Yvonne, servante. — Denye Noël garçon boulanger, et Behaegels Maria, doubleuse. — Callens Edouard, magasinier, et Delepant Albertine, bobineuse. — Teiffteu Léon, dessinateur et Vermeulen Antoinette, modiste. — Hennion Camille, charretier, et Flerens, couturière. — Vernacht Oscar, cultivateur et Vandesompele Marie, cultivatrice. — Debrawerre Michel, charpentier, et Venrobaye Marie, marchande. — Inglebert Louis, ébéniste, et Castel Germaine, bobineuse. — Tytgat Georges, teinturier, et Levenste Marie-Louise, soigneuse. — Biasino Jules, peintre et Delavernier Marie-Louise, bacieuse.

Décès. — Bruggeman Valérie, 50 ans, rue Saint-Antoine, 3. — Ferrant (sexe masculin), rue du Rotteret, 76. — Tack Marie, 50 ans, rue du Mont-à-Leus, 17. — Maertens André, 21 jours, chée du Risquons-Tout, 79.

DOTTIGNIES

Réunion du Conseil communal. — Aujourd'hui vendredi à 19 h. 30, réunion du Conseil. — Ordre du jour : Communication de l'arrêté de la députation permanente validant les élections communales ; installation et prestation de serment des conseillers communaux élus le 9 octobre 1932 ; formation du tableau de présence ; Nomination des échevins et prestation de serment.

Accordéonistes Franco-Belges. — Siège : 9, rue du Pont-Bleu. Dimanche 8 janvier à 9 h., répétition générale pour les accordéonistes. — A 10 h., réunion mensuelle obligatoire pour tous les membres actifs.

SAINT-LEGER

Maison Communale. — Dimanche 28 janvier, à 16 heures, grand concert dramatique et musical organisé par la fanfare royale « Les Amis réunis », avec le concours de son cercle dramatique.

Au programme : « La Bergère des Alpes », grand drame émouvant en 5 actes, par MM. Charles Desnoyers et A. Dennez ; « Mouton », comédie en 1 acte, par MM. Alexandre Bisson, Georges Thurnen.

Après le concert, grand bal.

COURTRAI

Le scandale de fraude du château de Deerlijk en Correctionnelle

Au mois de novembre dernier, une distillerie clandestine de grande envergure, fut découverte dans un pavillon du château de M. Evariste Buyse, à Deerlijk. Les accidens qui entourèrent le château durant toute la nuit, avaient préalablement arrêté une auto conduite par M. A. Canonne, fabricant de bonneterie de Tournai, dans laquelle étaient cachée une grande quantité d'alcool. Un troisième complice, Peers, est en fuite.

Dans le fameux pavillon furent découverts 11 kilos de saccharine, ainsi que 300 kilos de sucre. L'installation était montée d'une façon ultra-moderne et pouvait distiller 270 litres d'alcool par jour.

Après audience des témoins et plaidoirie des avocats, le tribunal se prononcera à huitaine.

ÉTAT CIVIL

Naissances. — Ivonna Laûwers, ham. Pottelberg, 150. — Jan oPttie, Quai du Reep, 7A, dom. à Gulleghem. — André Dhont, rue de Sweveghem, 113. — Maria Glorieux, rue de Lille, 25. — Lydia Vanwetteren, Bd Ph. d'Alsace, 57. — Jan Vanmeenen, Ch. de Marke, 148. — Roger Vandercruyssen, Quai du Reep, 7A, dom. à Waereghem. — Christiane Boisiue, Bd Philippe d'Alsace, 62. — Léonard Vos, Bd Baudoin IX, n. 1. — Ginette Bouttens, Ch. d'Andenarde, 27. — Etienne Lagatsse, rue Fleur de Lin, 42. — Annie Bogaert, rue de Menin, 92. — Robert Vandeleene, Grande Place, 47. — Gilbert D'haenens, rue des Champs, 64. — Georges Rapaut, Bd Georges Vercruysse, 10. — Walter Vanhoutteghem, rue du Moulin à Eau, 73. — Noël Levecque, Ch. d'Aelbeke, 1. — Paula Nuytteas, Quai du Reep, 7A, dom. à Heule. — Theresia Renson, rue du Progrès, 36. — Parfait Masselis, rue du Berger, 115. — Raymonda Parmentier, Bd G. Vercruysse, 26.

Publications. — Jules David, domestique, Quai de l'Abbaye, 8, et Maria Vandevenne, épouleuse, rue du Rouissage, 105. — Augustin Demeulemeester, mineur à Blaton et Madeleine Demeulemeester, bâtière. — Roger Vancorsellis, ouvrier agricole, et Maria Verbiest, même profession, à Etreille (F.) — Julius D'haene, ouvrier en bois et Clara Vermandera, servante, à Lauwe. — Léon Rimpe, ouvrier de fabrique à Waereghem, et Maria Tack, servante à Oosteghem. — August Legrand, colporteur à Courtrai et Geneviève Dubois colporteuse à Bruxelles.

Décès. — Valère Hoste, 3 mois, rue J. Palyn, 28. — Ivonna Lauwers, 9 jours, ham. Pottelberg, 130. — Juliana Moulon, 39 ans, Ch. de Gand, 69. — Kamiel Buysschaert, 42 ans, rue des Récollets, 98. — Henri Verwee, 74 ans, rue dite Voorstraat, 48. — Pierre Déryckère, rue de l'Arc-à-Main, 4. — D'hoegens, rue de Menin, 81. — Léonia Desmet, 54 ans, ham. Hooghe, 81.

WARCOING

Bal. — Salle de la Maison du Peuple, dimanche 15 janvier, bal à grand orchestre à partir de 17 heures. Entrée, 3 francs.

TOURNAI

AU TRIBUNAL CORRECTIONNEL

Accident de roulage. — Clément Louis, ouvrier carrier à Vaulx, avait ouvert une petite tranchée dans la voie publique, devant sa demeure. Cette tranchée ayant été mal remblayée, un affaissement se produisit par suite de la pluie et un cycliste, Hellin Eugène y culbuta un soir. Il fut blessé à la figure et subit une incapacité de travail de quelques jours. — 105 fr. d'amende avec sursis à Clément, qui paiera, en outre, 50 francs de dommages-intérêts à Hellin.

Coups et outrages. — Le lendemain des élections communales d'octobre, deux habitants de Lahamaide : Hector Soudan, cultivateur et Georges Wattiez se sont porté des coups. Ce dernier alla se plaindre au bourgmestre, lequel s'étant rendu sur les lieux, fut bousculé par Soudan. Le Tribunal condamne Soudan à 240 francs d'amende et Wattiez à 105 fr. Tous deux obtiennent le sursis.

Vol de vêtements. — Leonte Marie-Thérèse servante à Tournai, a volé chez M. Favot Georges, marchand, un châle, un pull-over et un cache-col. Les marchandises furent restituées. La prévenue encourt 350 francs d'amende avec sursis.

Vol d'un vélo. — Dumoulin Albert, ouvrier plombier, demeurant rue St-Eloi, avait déposé son vélo hier vers 17 h 30 contre la façade d'un café où il était entré prendre un verre. Quand il en sortit, il constata que sa machine avait disparu. Plainte a été déposée à la police.

Réunion du Conseil communal. — Les conseillers communaux élus aux élections du 9 octobre 1932 sont convoqués pour lundi 9 à 17 h. 30 à l'Hôtel de Ville.

Mouvement de l'état civil. — Pendant le mois de décembre écoulé, le bureau de l'Etat civil a enregistré : 49 naissances (7 de plus qu'en décembre 1931) ; 49 décès (17 de moins qu'en décembre 1931) et 21 mariages (10 de plus qu'en décembre 1931). Aucun divorce n'a été prononcé au cours de ce mois.

ÉTAT CIVIL

Naissances. — André Hivre, rue Rogier. — Simone Béghain, rue Marvis. — Jeanine Elaif rue de la Prévoyance. — Jeanine Burt, Chaussée de Renaix. — Jeanine Petit, Vieux-Chemin du Mons. — Georges Bonvarlet, rue des Sœurs-Noires. — Marie-Thérèse Richeling, rue de la Loucherie. — Louise Delbecque, Lichet d'Antoing. — Andrée Delcroix, rue des Puits l'Eau.

Publications. — Georges Le Maître, fermier à Obigies, et Fernande Degallaix, demoiselle de magasin, à Gauzain-Ramecroix.

Décès. — Myriam Rotsadts, 1 an, rue des Patriotes Fusillés. — Marie Morin, 68 ans, rue des Carmes. — Gaston Roty, 34 ans, Chemin de Rongy. — Louis Delmotte, 69 ans, Chaussée de Willemeau. — Oscar Descoter, 47 ans, Bd Bara. — Michel Koob, 75 ans, rue Rogier. — Laure Wolter, 81 ans, Bd Bara, veuve Grade. — Marie Cloquet, 74 ans, rue du Château. — Juliette Berpotet, 53 ans, Chaussée d'Audenarde, veuve Petit.

LILLE

UN JEUNE HOMME DE 20 ANS A ÉTÉ TROUVÉ PENDU DANS SA CHAMBRE

Mercredi matin, vers 9 heures, les voisins d'un jeune ouvrier fileur l'ont trouvé pendu dans la chambre qu'il occupait seul au second étage du numéro 46 de la rue du Capitaine Ferber.

Le jeune homme était âgé de 20 ans et se nomme Etienne Desorme

L'enquête ouverte n'a pas encore fait découvrir la cause de ce geste désespéré. Le docteur Légillon a constaté le décès.

Les parents du jeune homme, qui demeurent à Ronchin, 116, rue du Centre, ont été prévenus.

UN VOL DE 550 FRANCS

Mme Sylviane Lesage, âgée de 24 ans et demeurant 32, rue d'Hautbourdin, s'était absentée de son domicile ces jours derniers pendant un certain temps pour faire des commissions en ville.

A son retour elle constata qu'une somme de 550 fr. avait disparu de l'endroit où elle mettait habituellement son argent.

Elle a déposé plainte entre les mains de M. Baumann, commissaire du 6e arrondissement. Elle n'a aucun soupçon. La porte de son appartement n'a pas été fracturée.

La Sûreté a été avisée.

ON DEMANDE UN PROFESSEUR DE CHANT AU CONSERVATOIRE

Par arrêté du Maire de Lille, « Un concours est ouvert au Conservatoire de Musique de Lille en vue de la nomination — aux appointements annuels de quatre mille deux cents francs pour six heures de cours par semaine — du professeur de la classe de chant (hommes).

1° Ce concours comportera : 1° une épreuve éliminatoire basée sur les titres des candidats ; 2. des épreuves portant sur des questions d'exécution et de pédagogie : seront seuls admis à participer à ces dernières, les candidats classés au terme de l'épreuve éliminatoire.

2° Les postulants adresseront leur candidature à M. le Maire de Lille pour le 31 janvier 1933, dernier délai. Ils y joindront : a) des copies certifiées conformes par le Maire de la Commune où ont établis leur résidence, de leurs diplômes officiels, titres et références écrites ; b) un extrait de leur acte de naissance ; c) une pièce justifiant de leur nationalité française.

Le professeur nommé devra habiter le territoire de Lille ».

CURIEUX ACCIDENT RUE DE PARIS

Hier matin, vers 9 heures, une collision d'autos s'est produite rue de Paris à proximité de la place Simon-Volant. Par un hasard extraordinaire, aucune personne ne fut blessée et le tout se borne à des dégâts matériels, d'ailleurs très importants.

La position des voitures après l'accident

Une voiture se trouvait en stationnement du côté droit de la rue de Paris, lorsqu'un camion de déménagements de la maison « Nord-Rapide » venant de la place Simon-Volant voulut doubler sur la gauche la dite voiture.

e l'autre côté de la chaussée, venait un tram C, se dirigeant vers la porte de Paris, ainsi qu'une voiture en train de le doubler.

Les quatres véhicules allaient se trouver de front, chose évidemment impossible, étant donné la largeur de la rue de Paris.

Pour éviter une collision, la voiture de déménagement oblique brusquement sur sa droite et monta sur le trottoir, mais en passant entre les maisons et la voiture en stationnement, elle endommagea le côté droit de celle-ci.

Le choc fut violent ; les dégâts matériels sont très importants.

AU TRIBUNAL CORRECTIONNEL

Les accidents. — Le 4 septembre 1932, Albert Hotte, 34 ans, marchand de coton, rue de la Poste à Annœullin, conduisait une automobile à Camphin-en-Carembault lorsqu'arrivé au carrefour formé par la route Nationale No 25 et le chemin de grande communication 41, il heurta et renversa une motocyclette montée par deux hommes, MM. Piechowiak et Sinowski.

Pour blessures involontaires et contraventions au Code de la Route, notamment pour avoir abordé un croisement en tournant sa gauche, Hotte a été condamné à 50 francs et deux amendes de : francs Piechowiak a obtenu 1.500 francs et Sinowski 1.200 francs de dommages-intérêts. Ce dernie a en outre obtenu des réserves pour l'avenir.

— Jean Takacz, 20 ans, mécanicien, 116, rue Victor-Hugo à Hellemmes, qui pilotait une motocyclette le 26 août 1932, heurtait et blessait M. Péja, employé de chemin de fer, qui était monté sur un vélomoteur, à l'angle des rues du Grand-Balcon et de Bavay à Lille.

Takacs n'avait pas de permis de conduire ni d'appareil avertisseur. Il a été condamné à 15 jours de prison avec sursis. 50 francs et trois amendes de 5 francs.

— Georges Logerot, 34 ans, chauffeur d'auto à Lille, qui conduisait le 21 août, à 16 h. 15, une auto dans laquelle avait pris place son patron, M. Jooris, directeur de la Grande Brasserie à Lille, entrait en collision avec la voiture de M. Debordnance à l'angle des rues de Trévise et de Douai, à Lille. Au cours de cette collision, M. Jooris fut blessé.

Le Tribunal, estimant que Logerot, qui comparaissait pour blessures involontaires, n'avait commis aucune faute, a acquitté ce dernier.

Les profits de la cuisinière. — Julie Lerat, 28 ans, cuisinière à LILLE, qui avait été pendant un certain temps au service d'un café de la ville, avait dérobé 18 couteaux. C'est du moins ce que lui reprochait la prévention car, interrogée par le commissaire de police, la cuisinière déclara ne pas avoir soustrait ces objets. C'est à la suite d'une discussion que la cuisinière eut avec son mari que ce dernier, en préparant ses malles, trouva au fond d'une caisse les couteaux dérobés, qu'il s'empressa d'aller restituer à son propriétaire.

Le tribunal a condamné Julie Lerat à un mois de prison avec sursis.

Ivrogne. — Raymond Lapauw, 25 ans, fileur à ROUBAIX, 44, rue de la Lys, était poursuivi pour avoir été trouvé en état d'ivresse publique le 12 juillet 1932. Comme il était en état de récidive, le tribunal l'a condamné par défaut à un mois de prison et 25 fr. d'amende.

Abus de confiance. — Un architecte de LILLE, qui avait détourné une somme de 2.000 fr., a été condamné à deux mois avec sursis.

Amateur de bijoux. — Jonia Erlich, 28 ans, sans profession ni domicile connus, avait reçu de M. Mounet, bijoutier, à LILLE, divers bijoux d'une valeur de 1.578 francs, bijoux qu'il devait représenter.

Ayant omis de le faire, il fut poursuivi du chef d'abus de confiance et comme tel condamné hier par défaut, à 4 mois de prison.

Coups. — Xavier Selosse, 43 ans, domestique à TOURCOING, rue du Moulin-Fagot, a été condamné à 50 francs avec sursis, pour avoir porté des coups le 27 septembre 1932 à la dame Leblanc.

— 50 fr. pour même délit à Maurice Lenoir, 45 ans, magasinier à LILLE, groupe Gustave-Delory.

Pour un pétard ? — Le 4 septembre 1932, vers 20 h., Julien Dondeyne, âgé de 19 ans, manœuvre à Lille, 21, rue de Seclin, se trouvait dans un train qui venait de quitter Lille, lorsqu'il jeta par la fenêtre de son compartiment un pétard qui explosa sur les remparts.

Procès-verbal lut fut dressé par le contrôleur de voiture pour infraction à l'article 77 du décret du 11 novembre 1917 sur la police des chemins de fer.

A l'